Ville de Troyes
Communiqué de presse
Le 12/12/2022 10:01

Corrida de Noël 2022 : une course hors du commun

Le top départ de la traditionnelle Corrida de Noël sera donné vendredi 16 décembre, à partir de 20h15, sur la place du Marché des Halles (accueil dès 20h). Si l'année dernière près de 1300 coureurs se sont présentés sur la ligne de départ, cette année plus de 2000 amateurs de course à pied sont attendus dans les rues illuminées du centre-ville, vêtus de leurs déguisements les plus fous. Aucun classement à l'arrivée, ce sont les déguisements les plus originaux qui seront récompensés.

La Corrida de Noël est une course déguisée de 4.5km qui se déroule tous les ans depuis 2005 dans les rues du Bouchon de Champagne à la découverte des lieux incontournables et historiques du centre-ville de Troyes. L'année 2022 marquera la 16e édition de cet événement qui réunit des milliers d'Aubois dans un cadre féérique.

Pour entourer la course, différentes animations seront présentes autour des lignes de départ et d'arrivée : « Les Croustillons Hollandais Albert », stands de vins et chocolat chaud, stand de maquillage par le groupe « Sylvya Terrade » ou encore un stand de notre partenaire, les Restos du Cœur. Le groupe de musique Batucada « Bat and go », un Discobus viendront aussi stimuler les coureurs et égayer les spectateurs.

Venez donc profiter d'un moment de convivialité durant cette soirée inoubliable pour célébrer les fêtes de fin d'année.

Informations pratiques

L'inscription est encore possible :

- En ligne, sur le portail www.sportstroyes.fr, jusqu'au vendredi 16 décembre à 18h
- A la Maison des Associations (service animations et équipements sportifs) au 63 avenue Pasteur à Troyes, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, le vendredi jusqu'à 17h

Lors de l'inscription seront demandés :

- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied : licences FF Athlétisme et certificats « course à pied » ou « sport » en compétition sont acceptés, les autres types de certificat (natation, cyclisme…) ne sont pas acceptés.
- 5 euros par personne, dont 1 euro par dossard reversé aux Restos du Cœurs de l'Aube

Le retrait des dossards s'effectue à la Maison des Associations du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h et le vendredi 16 décembre de 8h à 19h.

A noter : il n'est pas possible de s'inscrire et de récupérer des dossards sur place le jour J.

CONTACT

Service relations presse
Ville de Troyes
06 82 41 69 50 · relations.presse@troyes-cm.fr